

## Demande de congé parental

Imprimé à retourner à l'IEN et copie à dpe43@ac-clermont.fr avec le courrier de demande dans un délai de <u>2 mois</u> avant son début pour une 1ère demande et <u>1 mois</u> pour un renouvellement.

NOM:
Prénom :
Adresse postale :
Adresse mail : Téléphone :
Professeur des écoles ☐ Enseignant contractuel ☐
Fonction : ☐ Directeur/trice ☐ Adjoint(e) ☐ Titulaire remplaçant ☐ autres
Affectation:
Circonscription : ☐ ASH ☐ Brioude ☐ Haut Velay ☐ Le Puy ☐ Monistrol ☐ Yssingeaux
Modalité d'affectation : □ à titre définitif □ provisoire □ sans poste
Position actuelle : □ en activité □ en disponibilité □ en détachement □ Ineat
□ en congé parental jusqu'au
□ en congé maternité jusqu'au
□ autres
Sollicite:
Au titre de l'enfant (Prénom et Nom de l'enfant)
Né(e) le :
Joindre l'extrait d'acte de naissance ou de justificatif de l'arrivée de l'enfant adopté ou confié en vue d'une adoption
¬ D'une durée de :
☐ une première période de congé parental Soit du
☐ le renouvellement de mon congé parental
→ Au
☐ ma réintégration à temps complet à compter du
☐ ma réintégration à temps partiel* à compter du*  *Joindre le formulaire correspondant à une demande d'aménagement du temps partiel sur autorisation ou de droit.
□ 50 % □ 75 % □ 80 %
En cas de réintégration à temps partiel, l'enseignant doit participer à la campagne de travail à temps partiel au titre de l'année scolaire concernée.
Le visa de ce document par l'IA-DASEN ne vaut pas acceptation du travail à temps partiel sur autorisation
Fait à, Le
Signature :
Visa de l'IEN
□ Pris connaissance le
Signature et cachet de l'IEN